

Volume 8 no 19 | 24 janvier 2024

Pérennité

Un coussin financier en cas de grève?

Une grève entraîne nécessairement une perte de salaire. Pour amoindrir un peu le choc, un syndicat peut mettre en place différents moyens pour offrir un coussin financier aux grévistes.

Dans le cadre du sondage sur la pérennité du SPGQ réalisé en octobre 2022, les membres ont été sondés sur la constitution d'une caisse de grève. Voici les résultats :

- 46 % sont tout à fait en accord ou plutôt en accord avec l'idée de constituer une caisse de grève;
- 27,48 % ne sont ni en accord ni en désaccord;
- 21,12 % sont plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord.

La proportion de membres en accord avec la constitution d'une caisse de grève est donc plus élevée que celle des membres en désaccord, mais il n'existe pas une position majoritaire sur cette question. Plusieurs semblaient avoir besoin de plus d'information pour se faire une tête à ce sujet.

Marge de crédit

Actuellement, le SPGQ peut déjà offrir un petit coussin financier en cas de grève si les instances concernées choisissent d'aller de l'avant. Le règlement numéro 16 des statuts et règlements stipule que le fonds de grève est « constitué sous forme d'un contrat de crédit variable autorisé par le conseil syndical ».

Autrement dit, le fonds de grève du SPGQ est une marge de crédit qui peut être utilisée pour indemniser les grévistes et elle doit être remboursée par les cotisations spéciales après la signature d'une convention collective.

De plus, le règlement numéro 16 a été modifié en juin 2023 et encore en décembre 2023 pour offrir aux membres d'une unité d'accréditation la possibilité de se cotiser pour créer une caisse de grève permanente. Les membres de plusieurs unités d'accréditation peuvent aussi se cotiser pour créer une caisse de grève commune. Une caisse de grève n'est pas une marge de crédit, mais plutôt un fonds permanent qui peut accumuler, pendant plusieurs années, un coussin financier.

Pour le moment, aucune unité d'accréditation n'a voté pour la constitution d'une caisse de grève, mais la possibilité existe. En plus, le comité de la pérennité étudie d'autres scénarios à long terme, comme la constitution d'une caisse de grève nationale pour l'ensemble des unités d'accréditation

du SPGQ. Si jamais le SPGQ souhaitait aller de l'avant avec cette possibilité, tous les membres seraient appelés à voter sur cette question.

Terminologie du règlement numéro 16 du SPGQ

Fonds de grève :

Marge de crédit disponible depuis 2014 pour des versements d'indemnités aux grévistes d'une unité d'accréditation. L'assemblée générale des membres (AGM) vote le montant de la cotisation spéciale pour son remboursement après la signature de la convention collective.

Caisse de grève :

Caisse permanente pour une unité d'accréditation qui vote en AGM une cotisation spéciale pour constituer une caisse permanente qui peut être accumulée sur plusieurs rondes de négociation. Les indemnités n'ont pas à être remboursées, mais les membres continuent de contribuer à la caisse après la grève.

Caisse de grève commune :

Caisse permanente pour plusieurs unités d'accréditation qui votent en AGM une cotisation spéciale pour constituer une caisse permanente qui peut être accumulée sur plusieurs rondes de négociation

Caisse de grève nationale :

Caisse permanente pour l'ensemble des unités d'accréditation du SPGQ qui votent en AGM une cotisation spéciale pour constituer une caisse permanente qui peut être accumulée sur plusieurs rondes de négociation (la possibilité d'une caisse de grève nationale n'existe pas encore dans le règlement numéro 16, mais le comité de pérennité étudie le scénario d'une telle caisse)

Consultez également les autres textes sur la pérennité du SPGQ

- La délégation, ça vous dit quelque chose?
- L'importance de la mobilisation
- Qu'est-ce que ca me donne, d'être syndiqué?

Pérennité

Ce qu'il faut savoir sur l'avenir du SPGQ

Que voulez-vous comme services? Quel avenir imaginez-vous pour votre syndicat? Comment doit-on établir la cotisation syndicale? Voici des questions sur lesquelles travaille le comité sur la pérennité du SPGQ depuis un bon moment. Le comité vous invite d'ailleurs à visiter la <u>page de la pérennité sur le site du SPGQ</u> afin d'en apprendre plus en vue des décisions qui devront être prises l'automne prochain. Bonne lecture!

Devant l'hôtel Delta Sherbrooke dès 16 h 45 le 24 janvier

Manifestez avec le SPGQ pour améliorer vos conditions de travail !

Chers membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) de la région de Sherbrooke,

Nous vous invitons cordialement à vous joindre à nous lors d'une manifestation conjointe avec le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), qui aura lieu pendant le cocktail de la rentrée de la Coalition avenir Québec (CAQ). L'événement se déroulera à l'hôtel Delta Sherbrooke, situé au 2685, rue King Ouest, le 24 janvier 2024, de 17 h 30 à 19 h 30.

Cette manifestation vise à rappeler au gouvernement que les membres du SPGQ et du SFPQ demeurent dans l'attente d'une offre de négociation qui tienne compte de l'inflation, du rattrapage salarial, et qui contribue à l'amélioration des conditions de travail. Votre présence devant le Delta Sherbrooke dès 16 h 45 renforcera notre message et montrera l'unité de notre cause.

Nous comptons sur votre participation active afin de faire entendre nos revendications et de promouvoir nos droits professionnels. Ensemble, nous pouvons influencer positivement les discussions et faire avancer nos préoccupations communes.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien et espérons vous voir nombreux à cet important événement.

Des questions? mobilisation@spgq.qc.ca

Négociation fonction publique

Votre opinion concernant des moyens de pression à la suite de l'offre du SCT déposée au front commun

La semaine dernière, les membres de la fonction publique ont reçu un sondage qui a pour objectif d'informer le comité de négociation sur le degré de mobilisation des membres de la fonction publique et leur inclination à participer à divers moyens de pression, en tenant compte de la diffusion de l'offre du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) déposée au front commun. En raison de la nature stratégique de cette enquête, les résultats seront confidentiels et exclusivement destinés au comité de négociation.

VOUS AVEZ JUSQU'AU 25 JANVIER POUR RÉPONDRE AU SONDAGE!

Lors de la rencontre de négociation du 10 janvier 2024, le SCT a informé le comité de négociation du SPGQ de <u>l'entente de principe du front commun</u>, bien que celle-ci n'ait pas été officiellement déposée au SPGQ. Si vos collègues n'ont pas reçu le sondage, ils doivent vérifier leurs courriels indésirables ou écrire à Mme Christine Deviers (<u>christine.deviers@spgq.qc.ca</u>) pour l'obtenir. Pour tout renseignement, communiquez avec votre comité de négociation à <u>nego.fp@spgq.qc.ca</u>.

Merci de votre précieuse collaboration!

Le SPGQ dévoile son code d'éthique

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) vient de concrétiser une demande de longue date en adoptant son <u>code d'éthique</u>, applicable aux élus, incluant les membres du comité exécutif, du conseil syndical, de la délégation, ainsi qu'aux membres des comités et groupes de travail.

Ce document énonce les valeurs éthiques du Syndicat, fixe des normes de comportement, et prévient les conflits éthiques. Il clarifie également des concepts tels que la nétiquette, le conflit d'intérêts et le devoir de loyauté.

En outre, le code d'éthique détaille les obligations des différents organes syndicaux, précise les conséquences en cas de manquements éthiques, et ce, afin de garantir un processus équitable. Ces règles assurent le droit à une défense complète et confidentielle.

Nous vous encourageons à explorer ce <u>code d'éthique</u>, élaboré de manière concise, accessible et consensuelle.

Des questions à propos du code d'éthique ? Écrivez-nous à membershipetinstances@spgq.qc.ca.

Revenu Québec

Le SPGQ lance des présentations virtuelles sur son offre de services et différents enjeux professionnels

Le 17 janvier, le SPGQ a lancé un captivant cycle de présentations virtuelles pour inaugurer l'année 2024. Ces sessions informatives offriront aux membres de Revenu Québec une opportunité unique d'explorer en détail la structure du SPGQ, les services dédiés aux professionnels de l'État québécois, les avantages des assurances collectives, les huit axes de service du SPGQ, les droits de gestion de l'employeur, les questions liées au harcèlement, ainsi que les procédures de griefs syndicaux.

Ces événements constituent des occasions exceptionnelles d'approfondir votre connaissance du SPGQ et de ses divers enjeux professionnels. Nous sommes impatients de partager ces moments enrichissants avec vous et de renforcer notre engagement envers le bien-être professionnel de nos membres.

Au plaisir de vous retrouver lors de ces présentations!

<u>Prochaine présentation le 15 février, de 12 h à 13 h :</u> les avantages des assurances collectives

Attentat à la grande mosquée de Québec

Invitation à une commémoration citoyenne

Le 29 janvier prochain, le septième anniversaire de l'attentat perpétré contre la grande mosquée de Québec sera commémoré. Les personnes présentes auront l'occasion de se recueillir à la mémoire des six victimes, dont deux membres du SPGQ, soit Ibrahima Barry et Abdelkrim Hassane.

Le Comité citoyen 29 janvier, je me souviens et le Centre culturel islamique de Québec vous invitent à un moment de recueillement le 29 janvier 2024, de 18 h à 19 h, dans la salle de prière de la grande mosquée située au 2877, chemin Sainte-Foy.



Ce rassemblement commémoratif permettra aux personnes participantes d'honorer la mémoire des victimes, d'exprimer leur soutien aux survivants, aux familles et aux proches endeuillés, et de continuer à renforcer les solidarités dans la lutte contre l'islamophobie, le racisme et la haine sous toutes ses formes.

La cérémonie de commémoration sera retransmise en direct sur Facebook.

Elle sera également accessible à partie de la chaîne YouTube du comité citoyen.

Depuis janvier 2021, le 29 janvier est la Journée nationale de commémoration de l'attentat à la mosquée de Québec et d'action contre l'islamophobie.

Comité pour contrer la violence et le harcèlement

Appel de candidatures

Un appel de candidatures est en cours afin de combler les postes du comité pour contrer la violence et le harcèlement. Les postes seront comblés au conseil syndical des 21 et 22 mars.

>> Consulter le mandat et la composition du comité.

Les personnes intéressées à déposer leur candidature peuvent utiliser ce gabarit de curriculum vitae.

Le curriculum vitae de deux pages maximum doit être envoyé avant 17 h le **vendredi 16 février 2024** à la secrétaire Josée Néron (josee.neron@spgq.qc.ca).

Les candidatures seront analysées par le comité des griefs, le comité des femmes ainsi que le comité exécutif, et ce dernier recommandera au conseil syndical la nomination des deux membres réguliers et de deux membres substituts.

Fonction publique

Procédure pour obtenir la reconnaissance d'une qualification expert ou émérite dans un emploi

Rappel – Dans un contexte professionnel dynamique, la reconnaissance de l'expertise revêt une importance significative. La demande d'évaluation pour attribuer ou réévaluer la complexité expert ou émérite d'un emploi est détaillée dans les lignes suivantes au bénéfice des personnes professionnelles de la fonction publique souhaitant voir leurs compétences et contributions pleinement reconnues.

	<u>LIRE I</u>	<u>LE TEXT</u>	<u>E COMPLET.</u>
--	---------------	----------------	-------------------

Revenu Québec

Le SPGQ lance une campagne de valorisation

Chers membres de Revenu Québec.

Rappel – Nous espérons que ce message vous trouve en bonne santé et en pleine vigueur professionnelle. En tant que membres du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), nous souhaitons vous rappeler l'importance cruciale que vous avez pour votre syndicat et pour l'ensemble de notre communauté professionnelle.

|--|

SPGQ

Offres d'emploi

Travailler au SPGQ, c'est mettre votre expertise au service de la défense des droits du personnel professionnel de la fonction publique et des organismes parapublics. Vous contribuerez également à faire avancer différents enjeux sociaux comme le respect de l'environnement, la lutte à la discrimination et aux inégalités et la défense de la mission de l'État.

- PERSONNE CONSEILLÈRE À LA VIE SYNDICALE

Date limite pour postuler: 31 janvier 2024

- PERSONNE CONSEILLÈRE AUX AVANTAGES SOCIAUX ET À LA RETRAITE

Date limite pour postuler : 2 février 2024



Le SPGQ dans les médias

Négociation dans les secteurs public et parapublic : Tout n'est pas réglé...
Presse-toi à gauche ! 23 janvier 2024

Attaque dans un palais de justice: tous les acteurs du système judiciaire réclament des arches de sécurité

Journal de Québec, 18 janvier 2024

<u>Front commun pour réclamer davantage de sécurité dans les palais de justice</u> Cision, 18 janvier 2024

Front commun pour réclamer davantage de sécurité dans les palais de justice Noovo, 18 janvier 2024

Teleworking: Quebec wants to impose the rules on its civil servants
Actual News Magazine, 17 janvier 2024

<u>Télétravail: Québec veut imposer les règles à ses fonctionnaires</u> TVA, 16 janvier 2024

<u>Télétravail: Québec veut imposer les règles à ses fonctionnaires</u>
Journal de Québec, 16 janvier 2024

Vous cherchez des assurances adaptées à vos besoins?

[Partenaire] Trouver les bonnes assurances pour votre véhicule, votre domicile et votre entreprise peut prendre du temps – alors pourquoi ne pas choisir un assureur qui fait déjà équipe avec le SPGQ pour vous offrir des avantages exclusifs?

En choisissant La Personnelle, vous obtiendrez :

- Des tarifs exclusifs qui ne sont pas offerts au grand public +
- Un service hors pair d'agents en assurances de dommages qui en font plus pour vous



Découvrez pourquoi 99 % de nos clients renouvellent leurs assurances avec nous chaque année¹.

Obtenez une soumission dès aujourd'hui

1888476-8737

lapersonnelle.com/spgq

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La PersonnelleMD ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

Ce courriel vous est transmis par le SPGQ au nom de La Personnelle, située au 6300, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec) G6V 6P9, 1 888 476-8737.

1. Statistiques internes de La Personnelle : Nombre approximatif de titulaires de police qui ont renouvelé leur police lorsque celle-ci est arrivée à échéance, du 1er janvier au 30 juin 2023. Le taux ne comprend pas les annulations et les résiliations à mi-parcours.

En collaboration avec Beneva

Nouvelle assurance dentaire facultative

Rappel - Afin de répondre aux besoins exprimés par des membres, le SPGQ a développé, en collaboration avec Beneva, un régime d'assurance soins dentaires facultatif.

L'adhésion à ce régime est optionnelle, pour vous, votre conjoint et vos enfants à charge et peut se faire en tout temps à compter du 1er janvier 2024. Notez que si vous choisissez d'adhérer à ce régime, le coût sera entièrement à votre charge, votre employeur n'y contribuera pas.

Afin d'obtenir plus de détails sur le régime, visitez la <u>page de Beneva</u> sur le site Web du SPGQ et consultez la **foire aux questions sur l'assurance dentaire**.

Affichez votre engagement envers les services publics avec style et solidarité!

RAPPEL - Le fond d'écran arborant fièrement la mention « J'ai les services publics à 🔘 » a suscité un grand intérêt parmi certains membres du SPGQ. En réponse à vos demandes, votre syndicat est heureux de vous informer que ce fond d'écran est désormais accessible à tous.



Rendez-vous sur les réseaux sociaux

Le SPGQ a également lancé deux publicités sur LinkedIn pour faire entendre vos revendications et déboulonner quelques mythes sur vos conditions de travail. Vous êtes invités à les partager :

Publicité « Offre d'emploi »

Publicité « Un travail de pro, ça se paie »

Vous pouvez également partager les publications du SPGQ

Sur Facebook

Sur X (anciennement Twitter)

D'autres outils

Vous pouvez également montrer votre solidarité à vos comités de négociation en utilisant ces autres outils de mobilisation.

Arrière-plan pour les visioconférences

Vignette pour les réseaux sociaux

Affiches à imprimer pour vos milieux de travail (fonction publique, collèges, Pinel)

Signatures électroniques

Page de couverture pour vos profils Facebook

Calendrier

- 25 et 26 janvier Instances : <u>conseil syndical</u> et <u>conseil d'unité d'accréditation de la</u> fonction publique (CUAFP)
- 25 janvier Formation pour les membres des comités santé et sécurité du travail : <u>Santé</u> et sécurité du travail
- 30 janvier Formation pour les membres des comités santé et sécurité du travail : <u>Santé</u> et sécurité du travail
- 31 janvier Formation pour les membres des comités ministériels de relations professionnelles (CMRP) et des comités ministériels sur l'organisation du travail (CMOT): <u>Nouveaux membres des CMRP et CMOT de la fonction publique</u>
- 7 février Formation pour la délégation : <u>Introduction 1 Représenter les membres de</u> mon unité de travail
- 8 février Formation pour la délégation : <u>Introduction 2 Défendre et outiller les</u> membres de mon unité de travail

- 20 février Formation pour la délégation : <u>Harcèlement psychologique</u> au travail
- 21 février Formation pour les membres des comités santé et sécurité du travail : Santé et sécurité du travail
- 22 février Formation pour les membres des comités santé et sécurité du travail : Santé et sécurité du travail
- 21 et 22 mars Instances : conseil syndical

>> Voir le calendrier complet

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Philippe Desjardins, conseiller en communication
- Rachel Hogue, technicienne administrative aux communications

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

>> Consultez spgq.qc.ca/publications









SPGQ - Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

(Adresse temporaire jusqu'à mars 2024) Façades de la Gare, 400, boul. Jean-Lesage, bureau 260 Québec (Québec) G1K 8W1

Se désabonner des publications du SPGQ